

L'enseignement du latin en faculté de philosophie et lettres : des mérites d'un « cours de service »

Résumé. — Réflexion sur l'intérêt de l'enseignement du latin dans les différentes formations en faculté de philosophie et lettres. L'intérêt premier d'une initiation au latin réside dans la pratique régulière de l'analyse linguistique qu'elle met en œuvre. Dans les cours de niveau plus élevé, le choix de textes et d'auteurs variés permet de faire découvrir les multiples connexions entre la latinité et les disciplines enseignées.

Abstract. — This paper provides a reflection on the interest of Latin courses in the various teaching programmes of the Arts faculties. The prior knowledge and the goals of the students being very diverse, the main interest of a Latin introductory course lies in the regular practice of linguistic analysis involved in such a course. At the advanced levels, a large choice of texts and authors can exemplify the many possible connections between Latin language and literature and the various subjects taught in the Arts faculties.

La présente note n'entend que présenter quelques réflexions sur l'intérêt – faudra-t-il parler d'« utilité » ? – de l'étude du latin dans les formations en philosophie et lettres telles qu'elles sont aujourd'hui dispensées dans le premier cycle (bachelier) de l'enseignement universitaire en Belgique francophone. Pour aborder ce sujet, l'auteur ne s'autorise pas tant de sa jeune expérience personnelle (à peine plus de cinq années d'enseignement) que du contexte singulier dans lequel celle-ci s'inscrit : depuis la fermeture, en 2005, de la section de Langues et littératures classiques de l'Université de Namur, les cours de latin qui y sont dispensés sont exclusivement destinés à enrichir le cursus de la plupart des sections de la faculté de philosophie et lettres de cette institution : Langues et lettres françaises et romanes, Histoire, Histoire de l'art et archéologie et (à titre optionnel) Philosophie. Dans les autres universités belges francophones, des cours de latin sont également inscrits au programme de ces différentes formations, mais l'enseignement du latin y est généralement structuré à partir du socle disciplinaire de la section de Langues et littératures classiques. À Namur, en revanche, dans la mesure où aucun des enseignements délivrés ne vise à former de véritables latinistes, il m'a paru d'emblée évident que les cours de latin ne pouvaient prendre tout leur sens que s'ils étaient conçus, dans leurs principes et leur articulation, *que* comme des « cours de service ». Après quelques années d'expérimentation, j'ai la conviction que la restriction imposée par ce « que », loin de ternir le rayonnement du latin à l'échelle de la faculté, peut lui conférer en réalité une pertinence accrue – et une légitimité d'autant plus solide. Les pages qui suivent exposeront brièvement les éléments concrets qui fondent cette conviction.

S'adapter à la diversité du bagage et des objectifs

Une réflexion sur le rôle du latin dans la formation en philosophie et lettres a pour point de départ inévitable un constat qui s'impose dans toutes les universités de Belgique francophone – ainsi qu'en France, comme le rappelle B. Mineo dans la contribution précédente (p. 309) : l'extrême variété du « bagage » des étudiants (pas seulement en latin) à l'issue de l'enseignement secondaire. Une très large part – qui semble croître régulièrement – n'a aucune (ou pratiquement aucune) connaissance préalable de la langue latine ; une minorité – toujours plus réduite – a bénéficié d'une formation exigeante pendant les six années du secondaire et est déjà en mesure d'aborder la lecture des auteurs. Pour couvrir efficacement un spectre aussi étendu, l'Université de Namur a pris le parti de proposer, dès la première année, trois niveaux de cours de latin : *Initiation à la langue latine* (pour les grands débutants) ; *Lecture de textes latins* (pour des étudiants possédant déjà les notions élémentaires de morphologie et de syntaxe) ; *Explication d'auteurs latins* (pour les plus avancés). L'expérience a montré que ce programme de cours permet en trois ans – moyennant évidemment un travail volontaire de la part des étudiants – de les amener au niveau de compétence nécessaire pour la lecture (accompagnée) des auteurs en prose et en poésie.

Il convient aussi de prendre en compte la place qu'occupe le latin dans les différentes formations qui l'inscrivent à leur programme. Le département namurois de Langues et lettres françaises et romanes a fait le choix – exigeant, et courageux dans le contexte actuel de « chasse aux étudiants » entre les universités belges francophones – d'inscrire obligatoirement un cours de latin à chaque année de bachelier (le cours de niveau supérieur devant être suivi au moins en troisième année). Cette volonté de doter les romanistes de solides compétences en latin est en parfaite cohérence avec le cahier des charges d'une formation qui a parmi ses objectifs l'étude du français et de l'espagnol ou de l'italien dans leurs formes historiques : une maîtrise réelle de la langue mère s'avère indispensable. En outre, il apparaît de plus en plus clairement qu'elle le sera également du point de vue des débouchés professionnels des romanistes : une réforme (actuellement en cours d'élaboration) de l'enseignement secondaire en Belgique francophone semble en effet prévoir que, dans une partie du cursus, l'enseignement du latin sera intégré aux cours de français. Il est bien sûr inconcevable qu'un romaniste n'ayant suivi qu'un cours d'initiation au latin soit en mesure d'enseigner cette matière de façon compétente.

Dans les programmes des bacheliers en Histoire et en Histoire de l'art et archéologie, un cours de latin (de quelque niveau que ce soit) est inscrit de façon obligatoire en première année. Dans la suite du cursus en histoire, les étudiants qui choisissent la filière « Antiquité » doivent suivre un cours de latin et de grec chaque année où ils suivent cette filière. On notera que deux niveaux de cours de latin médiéval sont proposés dans le cadre de la filière « Moyen Âge ». De façon similaire, le bachelier en Histoire de l'art et archéologie impose de suivre au moins un cours de langue ancienne (latin, grec ou égyptien) aux étudiants qui choisissent la filière « Antiquité ». À nouveau, ces deux programmes de l'Université de Namur se signalent par un niveau d'exigence remarquable concernant la formation en latin.

La place variable du latin dans les programmes de ces différentes formations complexifie la définition des objectifs des différents cours, singulièrement en ce qui concerne les premier et deuxième niveaux. Dans la logique du programme de Langues et lettres françaises et romanes, le but des cours d'*Initiation à la langue la-*

tine et de *Lecture de textes latins* est clair : il s'agit d'amener progressivement les étudiants au niveau suffisant pour suivre avec succès le cours d'*Explication d'auteurs latins*. En revanche, lorsque ces mêmes cours s'adressent à des étudiants appelés à ne suivre qu'un seul cours de latin durant leur cursus, un tel objectif perd toute pertinence. Se pose dès lors la question suivante, qui ne peut être éludée : quel sens y a-t-il, à l'université, à étudier pendant un an – et un an seulement – les rudiments de la langue latine, sans que cet apprentissage ne se prolonge par la suite ?

On ne peut prétendre de bonne foi, me semble-t-il, que cette année de latin permettrait aux étudiants ayant réussi le cours d'aborder de façon autonome des textes latins (même de faible difficulté). Dans le meilleur des cas, ces étudiants conserveront des notions suffisantes pour pouvoir reprendre par la suite l'apprentissage du latin avec quelque facilité supplémentaire. Autre argument souvent invoqué (surtout par les défenseurs du latin dans le secondaire) : la connaissance de l'étymologie d'une bonne part du lexique français qui serait acquise grâce à l'étude du vocabulaire latin. Mais à quel degré de maîtrise il faudrait accéder en un an pour que ce vœu pieux se réalise ! Sans compter que l'étude de quelques dizaines de fiches lexicales serait, dans cette optique, bien plus efficace que le laborieux apprentissage des rudiments de la morphologie et de la syntaxe ... Enfin, on ne pourra pas davantage légitimer la présence obligatoire d'un an d'initiation au latin dans les programmes d'étude en invoquant la prise de contact avec des textes fondateurs de la culture occidentale. Un cours de littérature avec lecture d'extraits en traduction répondrait bien mieux à ce noble objectif.

À affronter la question sans détour, il m'apparaît que ce qui donne avant tout du sens à un unique cours d'initiation au latin dans un cursus universitaire, c'est l'étude indirecte de la langue française qu'un tel enseignement implique. En quelques années d'expérience, j'ai constaté avec quelle efficacité les cours de latin (surtout de niveaux I et II) peuvent contribuer à la nécessaire entreprise de « mise à niveau » des étudiants en français. Cet objectif a déterminé le choix des principes didactiques mis en œuvre dans ces enseignements.

Apprentissage d'une langue « morte », maîtrise d'une langue vivante

Si l'on admet qu'un des principaux objectifs assignés aux cours de latin est le renforcement de la maîtrise du français – « compétence transversale », s'il en est, en faculté de philosophie et lettres –, le choix d'une méthode d'apprentissage rigoureusement analytique (autrement dit : traditionnelle) s'impose naturellement. Il ne s'agit pas de contester l'intérêt et l'efficacité de l'approche « naturelle », telle que mise en œuvre, par exemple, dans les célèbres manuels *Lingua Latina per se illustrata* de Hans Henning Ørberg¹ (dont j'utilise ponctuellement le premier vo-

1. H. H. ØRBERG, *Lingua Latina per se illustrata. Pars I : Familia Romana. Pars II : Roma aeterna*, Grenaa, 1990 et 1991. En faveur de l'utilisation de cette méthode dans l'enseignement secondaire, voir O. RIMBAULT, « Au sujet de la méthode de latin du Professeur Ørberg (Remarques sur la didactique des langues anciennes) », *Réflexion(s)*, avril 2012 (<http://reflexions.univ-perp.fr/images/stories/orberg.pdf>, consulté le 15/12/2018). Voir aussi Béatrice BAKHOUCHE, Eugénie DUTHOIT, « Méthodes universitaires d'apprentissage du latin en France : permanences et ruptures », *Methodos* (1), 2012, p. 1-16, spéc. p. 7-8 (<http://pages.uab.cat/methodos/>, consulté le 15/12/2018).

lume dans le cadre du cours d'*Initiation à la langue latine*, précisément pour susciter une approche plus intuitive de la langue). Cependant, limité à une seule année, l'apprentissage du latin par cette méthode ne garantirait pas davantage l'acquisition d'un niveau suffisant pour lire les auteurs ; on perdrait en outre l'occasion de renforcer les compétences en analyse morphologique et syntaxique comme le fait l'approche grammaticale classique, précisément en raison de son caractère « artificiel ».

L'apprentissage du latin – s'il peut être mené avec la rigueur nécessaire, ce qui est, hélas, devenu extrêmement difficile dans l'enseignement secondaire – apparaît aujourd'hui comme un des derniers contextes où peut s'acquérir une réelle maîtrise du fonctionnement d'une langue (en tout cas indo-européenne). Non pas que le latin soit, par nature, plus « logique » qu'une autre langue, mais parce que son étude passe traditionnellement par une démarche d'analyse linguistique extrêmement poussée. M. Bettini l'a rappelé récemment de façon remarquable :

Le latin n'est en rien plus « logique » que les autres langues. En elles-mêmes, toutes les langues sont « logiques ». Autrement, elles ne pourraient pas fonctionner. [...] Et puis, n'est-il pas tout de même étonnant que, comme par hasard, ce soit justement le latin – patrie idéale de ceux qui voyaient dans Rome le berceau de notre civilisation – qui soit considéré comme *la* langue logique par excellence ? [...]

Et pourtant, il est vrai qu'au cours des siècles, l'étude du latin a enseigné l'art du raisonnement à des générations sans nombre. Comment expliquer cette contradiction ? À partir d'un fait assez simple : le latin n'est pas en tant que tel une langue plus logique que les autres, mais on a construit autour de lui au cours des siècles un échafaudage théorique qui est, lui, très logique. En somme, c'est la *grammaire* qui est très logique. Quand on disait qu'on étudiait la *grammaire latine*, ou « le latin », en réalité, on étudiait la *linguistique*².

Sacrifiant à une vision utilitariste de l'apprentissage des langues étrangères, l'enseignement des langues modernes (dans le secondaire et au-delà) a très généralement renoncé à cette approche linguistique. Par ailleurs, dans les cours de français, la pratique de l'analyse syntaxique est également peu assidue et très tôt délaissée. Les ravages causés par cette double évolution s'observent crûment dans les auditoires de première année à l'université : le niveau moyen de maîtrise du français est très bas, et les notions élémentaires de morphologie et de syntaxe sont rarement acquises. Il apparaît qu'à l'exception d'éventuels cours de pratique du français, ordinairement limités à la première année, les étudiants de philosophie et lettres (y compris les romanistes) n'ont d'autre occasion de pratiquer de façon régulière et systématique l'analyse morphologique et syntaxique que le cours de latin (auquel s'ajoute de plus en plus rarement celui de grec).

En conclusion, pour peu que l'exposé de la grammaire latine mette en parallèle les structures étudiées avec celles qui leur correspondent en français, pour peu aussi que les cours de niveaux plus avancés fassent la part belle à l'exercice de la traduction littéraire, l'enseignement du latin peut être considéré comme l'un des instruments les plus efficaces dont dispose une faculté de philosophie et lettres pour

2. M. BETTINI, *Superflu et indispensable. À quoi servent les Grecs et les Romains ?*, trad. de l'italien par P. VESPERINI, Paris, 2018 [éd. orig. 2017], p. 156-157.

assurer à ses futurs diplômés l'excellente maîtrise du français à laquelle ils doivent prétendre.

Des fenêtres ouvertes sur la latinité

Si l'on a admis qu'un cours unique d'initiation au latin ne peut avoir comme objectif « sincère » l'apprentissage de la langue latine et la découverte du patrimoine littéraire latin, il n'en va certes pas de même des cours de niveau plus avancé. Pour conclure cette note, je relèverai quelques inflexions qui sont données au programme de ces cours afin d'assurer au mieux la « mission de service » au sein de la faculté de philosophie et lettres.

Une part du public de ces cours étant constituée d'étudiants – historiens ou archéologues – qui se spécialisent dans le domaine de l'Antiquité, il paraît important de les initier à la lecture des inscriptions. Sans transformer le cours de *Lecture de textes latins* en séminaire d'épigraphie, il est possible de proposer quelques « excursions épigraphiques » à la faveur des thèmes abordés dans les textes littéraires : personnages et événements historiques, institutions politiques, édifices publics, vie religieuse ... Ce décloisonnement documentaire est d'autant plus souhaitable que certaines inscriptions offrent des textes (authentiques) très simples, qui peuvent même être exploités dans le cadre du cours d'initiation.

Quant au choix des auteurs littéraires, il offre des possibilités presque infinies pour inscrire le latin au cœur des formations dispensées en faculté de philosophie et lettres. Intégrer dans le commentaire aux auteurs des aperçus de la fortune dont jouissent leurs œuvres dans différents domaines littéraires et artistiques permet déjà d'établir des connections avec un grand nombre de cours de littérature, d'histoire, d'histoire de l'art et de philosophie – il est même possible d'inclure dans le dialogue transdisciplinaire les germanistes, bien qu'ils ne suivent évidemment pas les cours de latin. La cohérence de l'enseignement « facultaire » des lettres latines s'accroît encore si l'on met au programme quelques textes issus des vastes domaines de la littérature latine médiévale ou néo-latine. Des romanistes à qui l'on présenterait, le temps d'un semestre, Pétrarque comme un auteur latin ayant « aussi » composé en italien n'auraient-ils pas une vision à la fois plus complète et plus fine de l'œuvre du père de la poésie lyrique italienne – et de l'humanisme savant ?

*

J'espère ne pas avoir encouru le reproche de trahison envers la philologie classique en exposant cette pratique de l'enseignement du latin comme « cours de service » en faculté de philosophie et lettres. Qu'on n'aille pas lire dans cette notion, malgré son appellation, quelque forme d'asservissement ; j'y entends au contraire « service » dans son sens le plus noble. *Bene meruit* ... En ces temps de crise de la culture classique, toute forme de repli dans une tour d'ivoire, aussi prestigieuse soit-elle, est délétère. La position défendue ici se veut pragmatique, certes, et prend acte des évolutions les plus déplorables de ces dernières décennies en matière d'enseignement. Mais elle tente de préserver, vaille que vaille, le combustible indispensable à l'ardeur de l'enseignement : le *sens* de l'enseignement que nous aimons jour après jour.

Pierre ASSENMAKER
 Université de Namur
 pierre.assenmaker@unamur.be